

TREMPLIN pour la transition écologique des TPE/PME 2025

Vendredi 4 avril 2025



Nouveau BEGES Tourisme (ADEME, 2022)

En 2022, le tourisme en France = 97 millions de tonnes de CO₂e (70% dues au transport)

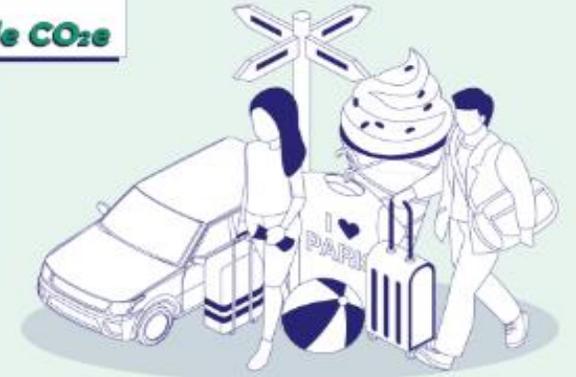
LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU TOURISME EN FRANCE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

En France, le tourisme génère
97 millions de tonnes de CO₂e

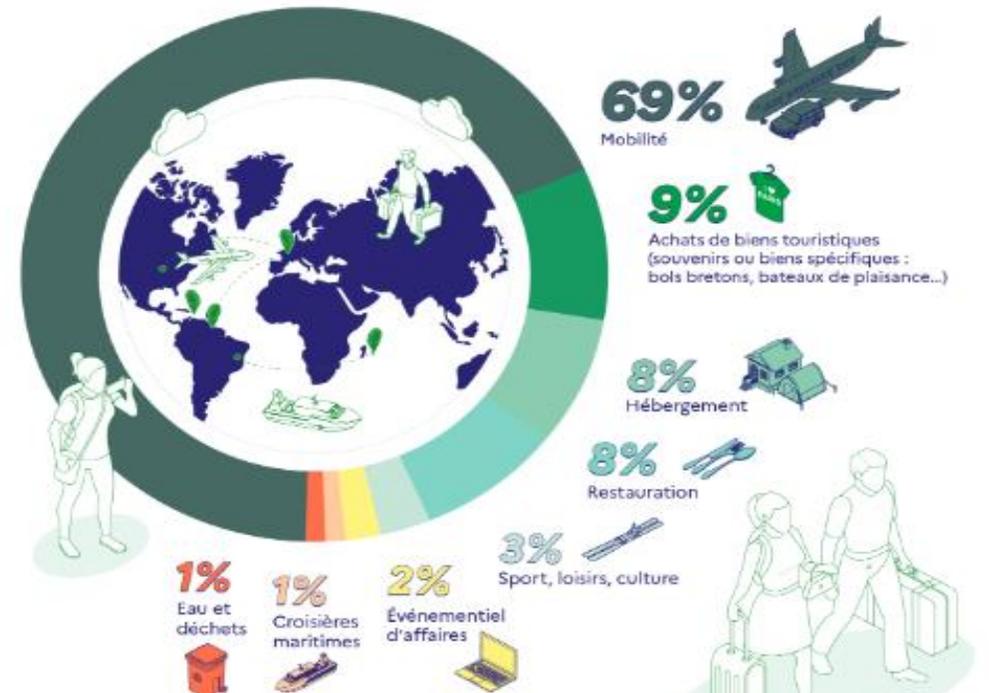
Cela correspond aux émissions liées au tourisme :

- Transport (notamment depuis l'étranger)
- Hébergements
- Consommation de biens, de services et d'eau
- Restauration
- Construction et exploitation des infrastructures

Sur ces 97 millions de tonnes, 70 correspondent aux émissions sur le territoire français (hors transport depuis l'étranger et achats de biens non fabriqués en France par exemple).



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU SECTEUR DU TOURISME EN FRANCE EN 2022



TREEMPLIN pour la transition écologique des TPE/PME 2025

- ✓ Dispositif simplifié à destination des TPE/PME s'engageant dans la transition écologique
- ✓ L'ADEME propose des aides financières pour la mise en œuvre d'investissements et/ou études réalisés par l'entreprise et figurant dans la liste des actions prédéfinies sur Tremplin

Mes actions
pour la lutte
contre le
changement
climatique

Diagnostics et études : autodiagnostic en matière décarbonation, mise en place stratégie de décarbonation,
prérequis réalisation d'un bilan GES

Mes actions
liées à
l'économie
circulaire et la
gestion des
déchets

Diagnostics et études + investissements
(broyeur à végétaux)

Mes actions
liées à
l'écoconception
et aux
labellisations

Diagnostics et études
**mise en œuvre et certification
écolabel européen**

L'Ecolabel européen, au service de la transition écologique des hébergements touristiques :

Campings, Hôtels, Gîtes, Village de vacances, Chambres d'hôtes, Auberges de jeunesse, Résidences de tourisme



- ✓ **Seul label volontaire officiel** de l'UE pour excellence environnementale depuis 1992
- ✓ Cible **les meilleurs produits et services** du marché en termes de performance environnementale



Reconnaissance officielle européenne – Certification par l'AFNOR



Des coûts et une empreinte environnementale réduits



Une meilleure compétitivité
Attraction de nouveaux clients

Soutiens de l'ADEME

- Aide à la mise en œuvre de l'Ecolabel européen : interprétation du référentiel, réflexion adaptations pour obtenir l'EE, accompagnement dans le processus de certification (plafond d'aides 12 000 €)
- Aide à la certification « Ecolabel européen Hébergement touristique » (plafond d'aides 2 000 €)

TREMPLIN pour la transition écologique des TPE/PME 2025



Conditions d'éligibilité

-  Dossier déposé par un porteur unique via le site agirpoulatransition.ademe.fr
-  L'entreprise doit disposer d'un numéro de SIRET et répondre à la définition de petite ou moyenne entreprise au sens de la réglementation européenne (-de 250 salariés et exercice d'une activité économique)
-  Projet doit porter uniquement sur les investissements et/ou études figurant dans la liste prédéfinie, qui ne doivent pas être commencés ou commandés au moment du dépôt
-  Présentation du ou des devis correspondants
-  Durée de réalisation maximale 18 mois
-  Les investissements et /ou études doivent représenter un montant d'aides supérieur à 5 000 € et inférieur à 200 000 €
-  Ne pas avoir sollicité une autre aide publique pour les mêmes dépenses et respecter le régime des minimis



TREMPLIN pour la transition écologique des TPE/PME 2025



Conditions de versement de l'aide

- ➔ 100% de l'aide remise sur rapport final avec état récapitulatif des dépenses réalisées par actions, accompagné des justificatifs de dépenses, certifié sincère par le représentant légal du bénéficiaire, accompagné des justificatifs de dépenses correspondants
- ➔ aide prévisionnelle, le montant pourra être revu à la baisse selon les investissements et études réellement réalisés ou en fonction de la consommation de l'enveloppe dédiée.

Engagements du bénéficiaire

- ➔ Mentionner le **soutien apporté par l'ADEME** dans ses **actions de communication et la publication de ses résultats** avec la mention unique « **ce Projet a été soutenu par l'ADEME** » avec les logos de l'ADEME



Ce projet a été soutenu par l'ADEME



- ➔ Obligations de **transparence et de reporting vis-à-vis de l'ADEME** (évaluation ex-post des Projets et de leurs retombées)

Des ressources nationales pour le secteur



France Tourisme Durable

Accueil Qui sommes-nous? Pourquoi vous engager? Chiffres clés Innovation Qualité RESSOURCES

France
Tourisme
Durable

La plateforme qui facilite votre transition durable

Les ressources du tourisme durable

Que cherchez-vous ?

Où en êtes-vous ?

Faciliter votre recherche parmi les nombreuses ressources. France tourisme durable vous accompagne à découvrir ou re-

S'évaluer pour progresser dans vos démarches. France tourisme durable vous permet de faire un état des lieux de vos

Transition Ecologique des Entreprises

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Transition écologique des entreprises
Allier écologie avec économies!

Accueil Catalogue Vous êtes...?

Accueil > Liste des dispositifs

Les aides à la transition écologique

Tous énergie rénovation mobilité eau écoconception déchets RH analyses

biodiversité

136 résultats

Filtres

Types d'aides

Opérateurs

ADEME

Agence de l'eau

Bpifrance

CCI

CMA

État

OFB/ARB

Opérateurs nationaux

Opérateurs territoriaux

Régions

ÉTUDE

Accélérateur décarbonation

Définissez une stratégie bas carbone robuste

Coût : 29 000 € HT

ÉTUDE

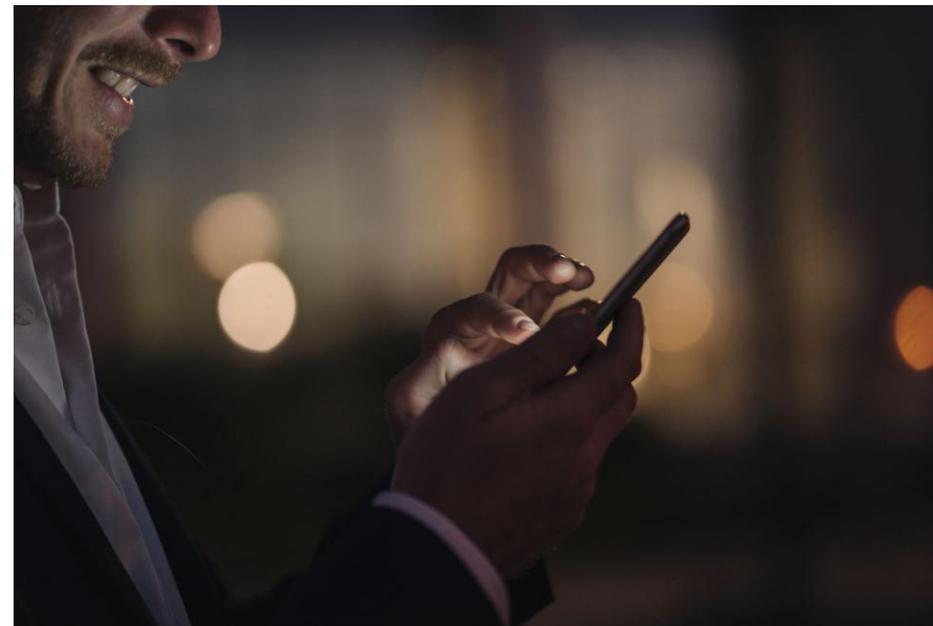
ACT - Programme Volontaire Français

Développez votre stratégie bas carbone et mettez en œuvre votre plan de transition

Montant de l'aide : Jusqu'à 80 % du coût de l'étude, dans un maximum de 18 000 €

ÉTUDE

Adaptation au changement climatique en Bretagne



Qui contacter ?



Tremplin : <https://agir.ademe.fr/aides-financieres/2025/tremplin-pour-la-transition-ecologique-des-pme>



Ecolabel Européen : **Estelle TREVISAN** – Tourisme Lot-et-Garonne
05 53 66 05 21
etrevisan@tourisme-lotetgaronne.com